

1

AVANT L'ARRIVÉE AU MUSÉE

? LA RÉSERVATION

Afin de maintenir la qualité de nos prestations d'accueil des classes, toute visite (parcours, droit de parole, parcours autonome et ateliers) doit faire l'objet d'une réservation.

Le délai pour les demandes de visites guidées (par un médiateur du musée ou en droit de parole), est de **10 jours minimum**.

PROCÉDURE DE RÉSERVATION

Toute demande de visite se fait en renseignant le formulaire accessible suite à la lecture de cette charte.

Une fois la réservation prise en compte, le service réservation envoie un devis par email. Sans retour du devis signé avec la mention « Bon pour accord » au minimum 7 jours avant votre venue, votre visite sera susceptible d'être annulée.

En cas d'annulation, il convient de contacter le service des réservations le plus rapidement possible.

LE NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS

La sortie scolaire doit obligatoirement être encadrée par 2 adultes au moins (l'enseignant + un adulte*). *L'adulte peut être un autre enseignant, un aide éducateur, un agent territorial spécialisé d'école maternelle (ATSEM), un parent ou un bénévole.

Les AVS et AESH sont toujours en plus du nombre d'accompagnateur autorisé. Merci de le préciser dans votre formulaire.

Maternelle : À partir du 8ème élève,

1 accompagnateur supplémentaire par tranche de 4 élèves.

Primaire : À partir du 14ème élève,

1 accompagnateur supplémentaire par tranche de 7 élèves.

Collège : À partir du 20ème élève,

1 accompagnateur supplémentaire par tranche de 10 élèves

Lycée : Pas d'accompagnateur supplémentaire

2

L'ARRIVÉE DU GROUPE AU MUSÉE

➔ DÉBUT DES VISITES

L'arrivée de la classe au musée doit se faire **30 minutes avant l'heure de début de visite**.

Seul le responsable du groupe se présente à l'accueil / billetterie du musée afin de récupérer les billets pour l'ensemble de la classe. Il fait ensuite rentrer sa classe dans le musée.



RESPECT DES HORAIRES

En cas de retard, la durée de visite peut être écourtée en fonction de l'importance du retard ou la visite guidée peut être annulée si d'autres classes/groupes sont prévus sur le créneau suivant.

En cas d'avance, la classe devra patienter jusqu'à l'horaire convenu.

3

DANS LE MUSÉE

i DÉROULEMENT DES VISITES & ACCUEIL DES GROUPES

Les visites doivent commencer à l'heure.

Une fois passé le contrôle de sécurité, les élèves pourront déposer leurs affaires au vestiaire dans un casier prévu à cet effet. La clef est confiée à l'enseignant le temps de la visite. Cette clef devra être remise au personnel d'accueil une fois la visite terminée.

À noter : Seuls les crayons à papier sont autorisés.



LE RÔLE DES ACCOMPAGNATEURS

Les accompagnateurs sont responsables de chaque élève à l'intérieur du musée et doivent veiller à la bonne tenue de la classe.

Pour ce faire, ils sont priés de suivre leur classe pendant toute la durée de la visite.

✎ LES RÈGLES À RESPECTER

IL EST INTERDIT DE • toucher les œuvres, s'appuyer ou s'asseoir sur le mobilier d'exposition • courir dans le musée • boire ou manger au sein du musée en dehors des lieux prévus à cet effet • d'utiliser des stylos ou feutres (seuls les crayons à papier sont autorisés)

IL EST IMPORTANT DE • respecter la quiétude des lieux • avoir une attitude correcte tant vis-à-vis du personnel de l'institution que des autres visiteurs • ne pas gêner les autres visiteurs • lever la main avant de répondre

FORMULAIRE DE RÉSERVATION MATERNELLES

13 janvier – 12 juin 2026

Formulaire de réservation à retourner dûment complété au musée par email.

IMPORTANT : Merci d'envoyer un bulletin par classe et par demande.

Si vous souhaitez venir le même jour qu'un de vos collègues ou prendre deux prestations le même jour pour des questions de transport, il faut envoyer vos formulaires dans le même mail.

***CHAMPS OBLIGATOIRES**

***Nom de votre établissement :** _____

***Numéro SIRET** (impératif) : _____

***Adresse :** _____

***Code postal :** _____ **Ville :** _____

***Tél. fixe :** _____

Responsable du groupe :

***Nom :** _____ **Prénom :** _____ **Fonction :** _____

***Tél. mobile :** _____

***Email :** _____

***Niveau de la classe :** _____

Nombre d'élèves (une seule classe par activité) : _____

Nombre d'accompagnateurs : _____ (à partir du 8^e élève, 1 accompagnateur supplémentaire par tranche de 4 élèves)

Mode de règlement :

- ☐ Virement bancaire en prenant à **votre charge les frais de virement depuis l'étranger**
- ☐ Chèque (**nous ne pouvons accepter les chèques non compensables en France**)
- ☐ Mandat administratif

DROIT DE PAROLE

Visite libre et sans médiateur

Durée 1h

Sélectionnez l'espace souhaité :

Attention il n'est pas possible de réserver en même temps deux groupes dans le même espace.

- ☐ Archéologie de l'Égypte ancienne et d'Entremont
- ☐ Collections du XIV^e au XVIII^e siècle
- ☐ Galerie de sculpture
- ☐ Peinture française du XIX^e siècle
- ☐ Salles Cezanne et donation Meyer

- ☐ Granet XX^e, collection Jean Planque – Chapelle des Pénitents blancs
jusqu'au 13 février 2026 (*groupe limité à 25, accompagnateurs compris*)

Sélectionnez le créneau souhaité :

Du 13 janvier au 12 juin 2026, vous souhaitez venir, du mardi au vendredi :

Le : _____ à :

- ☐ 13h30 ☐ 14h ☐ 14h30 ☐ 15h

Ou le : _____ à :

- ☐ 13h30 ☐ 14h ☐ 14h30 ☐ 15h

PARCOURS-ÉVEIL

Visite avec médiateur

Durée 1h

Sélectionnez le thème souhaité :

Attention, il n'est pas possible de réserver en même temps deux prestations sur le même thème.

Nouveau ! ☐ Raconte-moi Cezanne (à partir de la MS)

☐ Raconte-moi la Provence (à partir de la PS)

Sélectionnez le créneau souhaité :

Du 13 janvier au 12 juin 2026, vous souhaitez venir, du mardi au vendredi :

Le : _____ à :

☐ 9h30 ☐ 10h ☐ 10h30

Ou le : _____ à :

☐ 9h30 ☐ 10h ☐ 10h30

INFORMATIONS PRATIQUES :

TARIFS

Droit d'entrée : gratuit pour tous les établissements

Tarifs des médiations pour les établissements scolaires situés sur le territoire du Pays d'Aix : Gratuit

Tarifs des médiations pour les établissements scolaires situés en dehors du territoire du Pays d'Aix (sous réserve de modification) :

Droit de parole : 1h – Gratuit

Parcours d'œuvres avec médiateur : 1h – payant (tarifs disponibles au 2 janvier 2026)

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Tél. : 04.42.52.88.32

Site internet : www.museegranet-aixenprovence.fr

**Pour faciliter votre réservation,
nous vous conseillons de renvoyer ce document par mail à
granet-reservation@mairie-aixenprovence.fr**

L'utilisation des informations relevées est conforme à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données nominatives vous concernant.